



Pour la première fois, trois femmes ont été élues vice-présidentes.

© PHOTYS

INTERCOMMUNALITÉ

Nouvelle équipe pour L'agglo

Les 58 délégués des quinze communes de la communauté d'agglomération de Bourg ont désigné le président et les onze vice-présidents de L'agglo.

A la salle des fêtes de Péronnas a eu lieu, le 14 avril, la séance d'installation de la nouvelle équipe de la communauté d'agglomération de la majorité politique. Elu aux fonctions de Président, Michel Fontaine, 1^{er} adjoint de Bourg-en-Bresse, a soumis à l'approbation de l'assemblée communautaire, l'organisation de l'exécutif. Pour le nouveau chef de file de L'agglo, *"la communauté d'agglomération, c'est l'avenir en partage... un avenir défini à long terme pour assurer un développement harmonieux et maîtrisé des communes de l'agglomération dans leur diversité. C'est aussi le partage d'un cadre de vie équilibré, respectueux des spécificités locales et générateur d'économies d'échelle.*

C'est enfin le partage des équipements et des services répondant à la demande de l'ensemble des habitants, pour qu'une vraie solidarité se mette en place entre les communes et leurs habitants".

Onze vice-présidences

Le nombre des vice-présidences est passé de neuf à onze pour tenir compte des nouvelles compétences de L'agglo. Notamment la culture et le tourisme. *"Dans le domaine de la culture, il faudra réussir le transfert de la compétence enseignement musical, explique Michel Fontaine, quant au tourisme c'est un enjeu important. Il faut savoir s'appuyer sur l'existant, pour mieux structurer et développer notre offre".*

L'exécutif de L'agglo

- Michel Fontaine, président de L'agglo
- Cécile Bernard, vice-présidente chargée du développement durable et de l'environnement
- Bernard Quivet, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et des zones d'activité
- Hélène Cédilleau, vice-présidente chargée des finances et de l'administration générale
- Sylviane Chêne, vice-présidente chargée des transports et des déplacements
- Yves Bouilloux, vice-président chargé des services aux communes
- Christian Bernard, vice-président chargé du développement économique
- Jean-François Debat, vice-président chargé de la stratégie territoriale et de l'enseignement supérieur
- Bernard Perret, vice-président chargé de l'habitat, de la politique de la ville et des gens du voyage
- Bernard Dupin, vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Thierry Moiroux, vice-président chargé du tourisme, des sports, des équipements, des loisirs et de la communication
- Jean-Paul Rodet, vice-président chargé de la culture.

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/04/08

Subventions aux organismes de droit privé

La Ville allouera sur l'exercice 2008 une subvention d'un montant annuel supérieur à 23 000 € aux organismes de droit privé suivants :

- Le Groupement d'entraide du personnel communal
- Bourg sport équestre
- Le Club de natation de Bourg
- Le Comité bouliste départemental de l'Ain
- L'Entente athlétique bressane
- Le Football club Bourg-Péronnas
- Le Groupe sportif Carriat
- La Jeunesse Laïque
- Le Stade athlétique de Bourg
- L'Union sportive bressane et des Pays de l'Ain.



**Prochaine séance publique du conseil municipal
Lundi 26 mai à 18 h 30**

L'AGGLO, C'EST QUOI ?

Créée en 2001, la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, dénommée L'agglo, regroupe 15 communes soit plus de 72 000 habitants : Bourg-en-Bresse, Buellas, Dompierre-sur-Veyle, Jasseron, Lent, Montcet, Montracol, Péronnas, Polliat, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy, Servas, Vandeins, Viriat. L'agglo œuvre à l'élaboration de projets communs pour développer harmonieusement son territoire. Son conseil de communauté rassemble 58 membres délégués désignés par les Conseils municipaux des communes (la répartition étant proportionnelle à la population, chaque commune ayant au moins 2 représentants).